

QUESTION DE SYNTHÈSE

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse ;
2. de répondre à la question de synthèse :
 - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles,
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.
3. Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.
4. Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME : Stratification sociale et inégalités

1 – TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 pts)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

Q1 - Exprimez la signification du nombre indiqué par la flèche. (document 1) (1 point)

Q2 - Quels constats faites-vous sur l'évolution des inégalités de revenu en France et aux États-Unis (doc. 1) ? Utilisez les données chiffrées pour répondre (1 point)

Q3 - Quels sont les éléments qui ont pu jouer dans la baisse des inégalités de revenus observées à partir des années 1930 ? (document 2) (2 points)

Q4 - De quoi le patrimoine est-il composé ? Définissez le patrimoine médian (document 3) (1 point)

Q5 - Comment les inégalités de patrimoine ont-elles évolué en France (document 3) ? Utilisez correctement les données chiffrées pour répondre (1 point)

Q6 - Expliquez en donnant un exemple la phrase soulignée du document 4 ? (1 point)

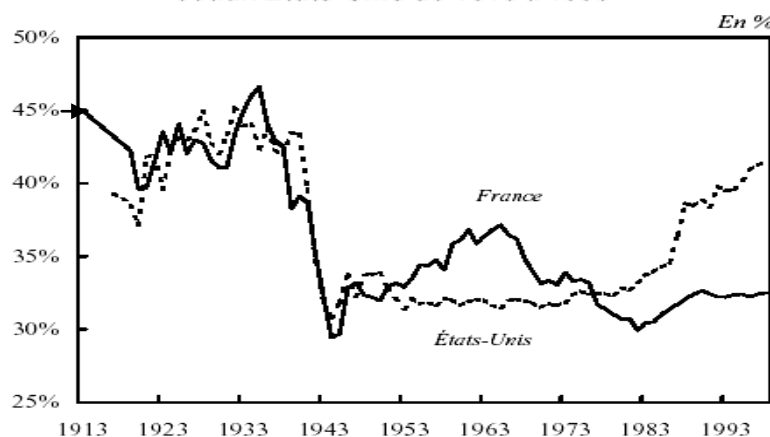
Q7 - A partir de vos connaissances, donnez les principales raisons de la hausse récente des inégalités de revenus et de patrimoine (2 points)

2 – QUESTION DE SYNTHÈSE (10 pts)

Sujet = Après avoir présenté l'évolution des inégalités économiques dans les sociétés démocratiques, vous en donnerez les principales explications.

DOCUMENT 1 –

21. Part du décile supérieur dans le revenu total en France et aux États-Unis de 1913 à 1998



Sources : France : Piketty, 2001, colonne P90-100 du tableau B14, annexe B ; États-Unis : Piketty et Saez, 2001, colonne P90-100 du tableau A1, annexe A.

DOCUMENT 2 –

L'impôt progressif sur le revenu a un double impact sur les inégalités. L'impact le plus connu est de nature statique : du fait même de la progressivité, il permet de resserrer l'éventail des revenus. Du coup l'inégalité des revenus après impôt est plus réduite que l'inégalité des revenus avant impôt. Mais, l'impôt progressif a également un impact dynamique : il limite les capacités d'accumulation du capital des personnes les plus fortunées. Il réduit ainsi la concentration future des patrimoines et des revenus qui en sont issus, et donc l'inégalité future des revenus avant impôt.

En limitant la concentration et la reproduction du capital et du pouvoir économique, l'impôt progressif peut également favoriser l'émergence de nouvelles générations d'entrepreneurs et permettre un renouvellement plus rapide des élites économiques. Tout laisse à penser que ce mécanisme a joué un rôle fondamental au cours du XXe siècle, en particulier en France. Selon toute vraisemblance, c'est l'impôt progressif qui a permis, au moins pour une large part, d'éviter que la concentration des fortunes, fortement ébranlées par les chocs des années 1914-1945 (destructions, faillites, inflation), ne retrouvent après 1945 les niveaux astronomiques et économiquement stériles observés la veille de la Première Guerre mondiale (ces fortunes étaient le produit d'un monde quasiment sans impôts).

(Source : Thomas Piketty, *Alternatives économiques* n° 195, septembre 2001)

DOCUMENT 3 – Evolution du patrimoine privé en France selon les catégories de ménages classés en fonction de l'âge, du revenu disponible et du patrimoine entre 1997 et 2004 (en € constants)

	Patrimoine privé médian en 2004 (Euros)	Taux de variation 1997-2004 (en %)
Moins de 30 ans	11 090	+ 5,2
50-60 ans	162 400	+ 38,1
Revenu disponible inférieur au 1er décile	9 780	+ 28,2
Revenu disponible supérieur au 9ème décile	261 890	+ 49,1
Patrimoine privé inférieur au 1er décile	810	- 2,3
Patrimoine privé supérieur au 9ème décile	656 380	+ 43,3
Ensemble	112 180	+ 30,1

(Source : conseil des prélèvements obligatoires, Mars 2009)

DOCUMENT 4 –

Les inégalités forment système. C'est-à-dire qu'elles s'engendrent les unes les autres. Elles constituent un processus cumulatif au terme duquel les privilèges s'accroissent à l'un des pôles de l'échelle sociale tandis qu'à l'autre pôle se multiplient les handicaps ; et, elles tendent à se reproduire dans le cours des générations.

(Source : Alain Bihr et Roland Pfefferkorn, *Déchiffrer les inégalités*, Syros, 1999)

L'EVOLUTION DES INEGALITES

1 - TRAVAIL PREPARATOIRE

Q1 - En 1913, les 10% des français les plus riches recevaient 45% du total des revenus distribués en France.

Q2 - Les inégalités de revenus :

- ✓ sont restées fortes jusqu'au milieu des années 1930 en France et aux Etats-Unis. Le décile supérieur s'accaparant 40 à 45% du total des revenus distribués ;
- ✓ ont fortement baissé de plus de 10 points entre le milieu des années 30 et le milieu des années 40 dans les deux pays ;
- ✓ sont restées stables aux Etats-Unis (les 10% les plus riches recevant un tiers de l'ensemble des revenus) jusqu'aux années 1980 alors qu'en France elles augmentaient jusqu'en 1968 puis diminuaient jusqu'au milieu des années 1980.
- ✓ depuis les années 1980, les inégalités de revenus augmentent à nouveau mais beaucoup plus aux Etats-Unis qui retrouvent leur niveau des années 1930 qu'en France où cela ne concerne que les 1% les plus riches.

Q3 - Plusieurs éléments ont joué dans la diminution des inégalités de revenus :

- ✓ La crise de 1929 et les guerres ont fait disparaître une partie du patrimoine des plus riches ce qui a réduit leurs sources de revenus ;
- ✓ La mise en place d'une régulation fordiste a conduit syndicats et patronat à réduire les inégalités de salaires et à indexer ces derniers sur les gains de productivité moyens des secteurs moteurs de l'activité économique.
- ✓ Le développement des impôts progressifs sur les revenus et sur le patrimoine, dont le taux de prélèvement moyen est plus élevé pour les riches que pour les pauvres, a bloqué l'accumulation de richesse des plus riches. D'où une réduction des inégalités par le haut.
- ✓ Le développement de l'Etat-Providence a sécurisé les bas salaires (le Smic) et s'est accompagné de prestations d'assurance, qui évitent un trop grand appauvrissement des chômeurs, des malades et des retraités, et de prestations d'assistance qui permettent aux pauvres de survivre. D'où une réduction des inégalités par le bas.

Q4 - Le patrimoine correspond à l'ensemble des avoirs et des dettes. Il est composé d'actifs immobiliers, fonciers, financiers et du patrimoine productif. Le patrimoine médian correspond à la valeur du patrimoine qui sépare la population en deux parties égales, une moitié possédant moins et l'autre moitié possédant plus.

Q5 - En moyenne, le patrimoine médian a augmenté de 30% entre 1997 et 2004. Mais, les 10% les plus riches en terme de fortune, qui ont un patrimoine médian de 656 000 €, ont vu la valeur de leur fortune progresser plus vite (+ 43% entre 1997 et 2004) que celle des 10% les plus pauvres, qui n'ont que 810 € de patrimoine et dont la valeur a baissé de 2,3% entre 1997 et 2004. Les inégalités de patrimoine ont donc augmenté au profit des plus fortunés, des plus âgés (+ 38%) et de ceux qui ont les revenus les plus élevés (+ 49%).

Q6 - Les inégalités de revenus engendrent des inégalités de patrimoine plus importante ce qui joue sur d'autres inégalités sociales. Ainsi, un revenu élevé permet de dégager un taux d'épargne plus élevé ce qui va permettre à une famille de financer plus tard des études onéreuses pour sa progéniture et lui assurer une position sociale élevée.

Q7 - La hausse récente des inégalités a plusieurs raisons :

- La déréglementation du marché du travail a provoqué un développement des emplois précaires, un chômage récurrent, qui pèsent sur les revenus des jeunes et des moins qualifiés alors que les cadres dirigeants peuvent fixer librement leurs propres revenus.
- La baisse des taux d'imposition sur le revenu et la fortune (le bouclier fiscal) a profité essentiellement aux plus riches.
- Le chômage de masse a enlevé aux syndicats leur pouvoir de négociation ce qui s'est traduit par une baisse de la part des salaires dans la valeur ajoutée aux profits des revenus de la propriété qui sont distribués aux plus riches, ceux qui ont une forte propension à épargner et à acheter des actifs financiers.
- La remise en cause des acquis de l'Etat-Providence (moindre remboursement des frais maladie, diminution des prestations chômage, désindexation des retraites...) a affaibli le pouvoir d'achat des plus modestes.

2 - SYNTHESE

Introduction :

- ✓ *Amorce* = Les sociétés démocratiques reposent sur l'égalité des droits, des chances et sur une relative égalité des situations. Or, l'explosion récente des revenus des PDG des grandes entreprises, des bonus des traders et des revenus des sportifs, semble avoir remis en cause ce consensus.
- ✓ *Problématique* = La récente augmentation des inégalités de revenus et de patrimoine met-elle fin à un siècle de marche vers l'égalité des situations ? Comment peut-on expliquer ces variations au cours du temps de la répartition des richesses ?
- ✓ *Annonce du plan* = Après avoir détaillé l'évolution des inégalités de revenus et de patrimoine, nous essayerons d'en donner les principales causes.

1 - UNE EVOLUTION CONTRADICTOIRE DES INEGALITES DE REVENUS ET DE PATRIMOINE

A - UNE BAISSSE DES INEGALITES AU MILIEU DU XXe SIECLE

Phrase introductive = Une *inégalité* peut se définir comme une différence qui se traduit par un accès socialement différencié à certains avantages ou désavantages sociaux. Ainsi, avoir des revenus élevés permet de financer des études prestigieuses et coûteuses qui assureront à ses enfants des positions sociales élevées. Comment mesure-t-on ces inégalités ? Comment ont-elles évoluées depuis le début du XXe siècle ?

- ✓ *Tout d'abord, l'inégalité économique porte sur les revenus et les patrimoines.* Les économistes retiennent les *revenus disponibles* (après paiement des impôts et réception des revenus de transfert) par unité de consommation (pour éliminer la différence de taille entre les ménages). Le *patrimoine*, quant à lui, correspond à l'ensemble des avoirs et des dettes. Il est composé d'actifs immobiliers, fonciers, financiers et du patrimoine productif (Q4, Doc 3). Pour mesurer les inégalités, on peut calculer la part du revenu ou du patrimoine total détenu par une certaine proportion (10%, 20%, 25%...) du total des ménages. Ainsi, en 1913, les 10% des français les plus riches recevaient 45% du total des revenus distribués en France (Q1, Doc 1). Si la répartition était égalitaire, ils ne devraient recevoir que 10% du total des revenus.
- ✓ *Ensuite, la démocratisation de la société s'est bien accompagnée d'une réduction des inégalités de revenus ou de patrimoine entre les riches et les pauvres.* Les inégalités de revenus sont restées fortes jusqu'au milieu des années 1930 en France et aux Etats-Unis. Le décile supérieur s'accaparent 40 à 45% du total des revenus distribués. Elles ont fortement baissé de plus de 10 points entre le milieu des années 30 et le milieu des années 40 dans les deux pays et sont, ensuite, restées stables aux Etats-Unis (les 10% les plus riches recevant un tiers de l'ensemble des revenus) jusqu'aux années 1980 alors qu'en France elles augmentaient jusqu'en 1968 puis diminuaient jusqu'au milieu des années 1980 (Q2, Doc 1). La *dispersion* d'une série statistique s'intéresse à l'étendue des écarts entre les valeurs extrêmes de cette série. On prend l'habitude de calculer le rapport entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres. En France, le revenu du plus pauvre des 10% les plus riches était 4,8 fois supérieur à celui du plus riche des 10% les plus pauvres en 1970 et de 2,9 en 2008.
- ✓ *Enfin, les disparités entre groupes sociaux se sont également réduites.* Mesurer la *disparité* consiste à comparer l'écart existant entre les valeurs centrales qui caractérisent deux ou plusieurs populations statistiques. L'écart entre le salaire des hommes et celui des femmes s'est réduit en France. Les femmes, qui gagnaient en moyenne un tiers de moins que les hommes en 1951, ont réduit cet écart à moins d'un 5^{ème} en 2008. On pourrait faire la même observation en ce qui concerne l'écart entre le salaire des cadres et celui des ouvriers...

B - UNE REPRISE DES INEGALITES A LA FIN DU XXe SIECLE

Phrase introductive = La controverse récente sur les bonus des traders et sur les revenus des PDG des transnationales est un signe d'une inversion de tendance. Les inégalités de revenus et de patrimoine ont eu tendance à augmenter à partir des années 1980 de façon différente selon les pays.

- ✓ *Tout d'abord, on constate une forte augmentation des inégalités de revenus en particulier dans les pays anglo-saxons.* Depuis les années 1980, les inégalités de revenus augmentent à nouveau mais beaucoup plus aux Etats-Unis qui retrouvent leur niveau des années 1930 qu'en France où cela ne concerne que les 1% les plus riches d'après les études de Piketty, Saez et Landier. Ainsi, aux Etats-Unis, les 10% des ménages les plus riches s'accaparent plus de 40% du total des revenus soit approximativement le chiffre du début du XXe siècle (Q2, Doc 1). Ce ne sont pas les bas revenus qui ont décroché. Ce sont les hauts revenus, et en particulier les très hauts salaires qui ont explosé. Les « *working rich* » ont remplacé les rentiers du premier XXème siècle.
- ✓ *Ensuite, les inégalités de patrimoine ont suivi le mouvement de celui des revenus.* En France, en moyenne, le patrimoine médian (qui correspond à la valeur du patrimoine qui sépare la population en deux parties égales, une moitié possédant moins et l'autre moitié possédant plus) a augmenté de 30% entre 1997 et 2004. Mais, les 10% les plus riches en terme de fortune, qui ont un patrimoine médian de 656 000 €, ont vu la valeur de leur fortune progresser plus vite (+ 43% entre 1997 et 2004) que celle des 10% les plus pauvres, qui n'ont que 810 € de patrimoine et dont la valeur a baissé de 2,3% entre 1997 et 2004. Les inégalités de patrimoine ont donc augmenté au profit des plus fortunés, des plus âgés (+ 38%) et de ceux qui ont les revenus les plus élevés (+ 49%) (Q4 et Q5, Doc 3).
- ✓ *Enfin, le partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits bruts est devenu de plus en plus inégal dans la plupart des pays développés.* Le pouvoir d'achat des salaires a augmenté moins vite que la valeur ajoutée ce qui a permis aux entreprises d'augmenter leur taux de marge et leurs profits. Elles en ont profité pour distribuer une part croissante de la valeur ajoutée aux actionnaires c'est-à-dire aux ménages les plus riches.

Conclusion partielle = Comment expliquer cette évolution contradictoire des inégalités économiques ? Les principes de la société démocratique ont-ils perdus de leur prégnance ? Les inégalités sont-elles devenues plus acceptables ? Pourquoi l'Etat n'a-t-il pas cherché à corriger ces inégalités croissantes à partir des années 1980 ?

2 - QUI REFLETENT LES MUTATIONS DU CAPITALISME

A - LE CAPITALISME FORDISTE A REDUIT LES INEGALITES

Phrase introductive = Pour réduire les inégalités de revenus, on peut agir à la source au moment de la *répartition primaire*. Ceci concerne essentiellement les syndicats de salariés et les entreprises. On peut aussi corriger les inégalités primaires par une politique de redistribution qui prélève davantage d'impôts aux riches et verse davantage de prestations sociales aux pauvres. Dans ce cas, c'est l'Etat qui est à la manœuvre. Quels sont les facteurs de la réduction des inégalités économiques durant la période du capitalisme "fordiste" ?

- ✓ *Tout d'abord, la mise en place d'une régulation fordiste a conduit syndicats et patronat à réduire les inégalités de salaires et à indexer ces derniers sur les gains de productivité moyens des secteurs moteurs de l'activité économique.* Ainsi, quelque soit le secteur ou l'entreprise, les salariés ont bénéficié à peu près des mêmes augmentations tout en revalorisant les bas salaires. A cette époque, un PDG ne gagne pas plus de 20 fois le salaire moyen de sa firme. Les grands conflits sociaux comme ceux de 1936 ou de 1968, ont abouti, par exemple, en France, à un partage plus favorable aux salariés et à une réduction des inégalités de revenus (Q3, doc 1).
- ✓ *Ensuite, l'Etat a bloqué l'accumulation du patrimoine par la mise en place de l'impôt progressif.* Cet impôt, dont le taux augmente plus que proportionnellement aux revenus, diminue le revenu disponible des riches et bloque une partie de l'accumulation de patrimoines qui fournit des revenus supplémentaires aux revenus d'activité. L'économiste Thomas Piketty rappelle que Roosevelt, à peine arrivé à la Maison Blanche, avait plus que doublé le taux de l'impôt fédéral sur le revenu applicable aux plus riches, le faisant passer de 25 % à 63 %, avant de le porter à 91 % en 1941. Il était resté supérieur à 70 % jusqu'au début des années 1980 et jusqu'à ce que Reagan le ramène autour de 30 % (Q3, Doc 2).

- ✓ *De plus, le développement de l'Etat-Providence a contribué à cette réduction des inégalités.* Il a, tout d'abord, sécurisé les bas salaires (le Smic). Il s'est, ensuite, accompagné de prestations d'assurance, qui évitent un trop grand appauvrissement des chômeurs, des malades et des retraités, et de prestations d'assistance qui permettent aux pauvres de survivre. D'où une réduction des inégalités par le bas (Q3).
- ✓ Enfin, la crise de 1929 et les guerres ont fait disparaître une partie du patrimoine des plus riches ce qui a réduit leurs sources de revenus (Q3).

B - LE CAPITALISME FINANCIER A LEGITIME LES INEGALITES

Phrase introductive = Le triomphe du libéralisme et des politiques de déréglementation des marchés a profondément changé le décors de la distribution des revenus. Plusieurs éléments ont joué en faveur d'une augmentation des inégalités :

- ✓ *En premier lieu, la déréglementation du marché du travail a provoqué un développement des emplois précaires, un chômage récurrent, qui pèsent sur les revenus des jeunes et des moins qualifiés alors que les cadres dirigeants peuvent fixer librement leurs propres revenus.* Ainsi, les PDG ont pu s'octroyer avec l'accord des actionnaires des compléments de revenus (bonus, stock-options, retraite chapeau...) pouvant atteindre 600 fois le salaire moyen de leur entreprise au prétexte qu'ils étaient irremplaçables (Q7).
- ✓ *En second lieu, la montée du chômage de masse a enlevé aux syndicats leur pouvoir de négociation* ce qui s'est traduit par une baisse de la part des salaires dans la valeur ajoutée aux profits des revenus de la propriété qui sont distribués aux plus riches, ceux qui ont une forte propension à épargner et à acheter des actifs financiers. Ainsi, les inégalités sont cumulatives. Les inégalités de revenus engendrent des inégalités de patrimoine plus importante ce qui joue ensuite sur d'autres inégalités sociales (Q6 et Q7, Doc 4).
- ✓ *Ensuite, a baisse de l'impôt sur le revenu et le patrimoine a joué en faveur des inégalités.* Depuis les années 1980, on a assisté dans les pays développés à une baisse du taux marginal d'imposition sur le revenu (en France, il passe de 55% à 40%) et à un quasi disparition de l'impôt sur le patrimoine et sur l'héritage. Ainsi, le bouclier fiscal en France plafonne le taux d'imposition global des contribuables à 50% de leurs revenus ce qui ne peut bénéficier qu'aux plus riches (Q7, Doc 2).
- ✓ *Enfin, la remise en cause des acquis de l'Etat-Providence* (moindre remboursement des frais maladie, diminution des prestations chômage, désindexation des retraites...) a affaibli le pouvoir d'achat des plus modestes. Ainsi, en France, un million de chômeurs vont être, en 2010, en fin de droits et 400 000 d'entre eux ne bénéficieront d'aucun revenu d'assistance car leur conjoint travaille. De même, le pouvoir d'achat des retraités se dégrade rapidement au point que la pauvreté recommence à augmenter chez les personnes âgées...

Conclusion :

- ✓ *Rappel de la démonstration* = Les inégalités économiques, après s'être réduites dans un capitalisme de plus en plus régulé par les partenaires sociaux et par l'Etat, se sont accentuées à partir des années 1980 au moment où un capitalisme financier dérégulé arrivait à imposer ses valeurs en profitant de la déstabilisation des salariés due à la montée du chômage.
- ✓ *Ouverture* = l'Europe arrivera-t-elle à protéger son modèle social, qui a su atténuer cette montée des inégalités, ou va-t-elle s'aligner sur le modèle anglo-saxon plus dur pour les perdants ? L'exemple des pays scandinaves qui arrivent à concilier forte protection sociale, faibles inégalités et forte compétitivité, devrait nous inspirer.